

Comité de pilotage
de validation du
Document d'Objectifs
- 5 mars 2020 -

Site Natura 2000
FR7200784
« Château d'Orthez et
bords du gave »

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET
DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
Direction départementale
des Territoires et de la Mer

biotope

NATURA 2000

l'Europe
s'engage
en France

1

Comité de Pilotage du 5 mars 2020

- Rappel du contexte
- Résumé du diagnostic écologique
- Résumé du diagnostic socio-économique
- Enjeux et objectifs de conservation
- Fiches actions et charte Natura 2000
- Présentation détaillée du périmètre
- Validation du document d'objectifs
- Suite de la démarche : animation du site

2

Rappel du contexte

- **Présence d'une colonie d'importance régionale : Murins à oreilles échanquées (700 à 850 femelles) dans les combles du Château de Baure (Sainte-Suzanne)**
- **Désignation d'un périmètre en 2003 (4200 ha)**
- **Présence d'autres espèces d'intérêt communautaire dans le gîte et sur le périmètre**



3

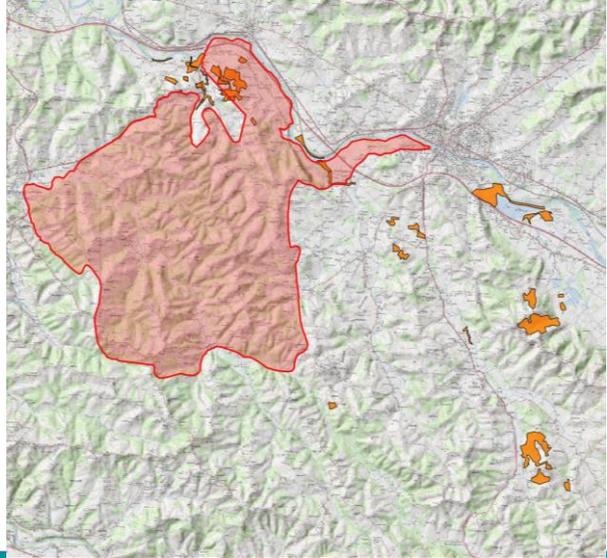
Étapes de la concertation

- **Réunion du COPIL n°1 : 27/11/2013**
- **Comité technique : 11/07/2014**
- **Réunion du COPIL n°2 : 31/03/2016**
- **Réunion des groupes de travail agriculture / forêt : 13/03 et 07/04/2017**

4

Diagnostic écologique 2013

- Cartographie d'occupation du sol
- Recherche de gîtes
- Étude toutes espèces du périmètre : ultrasons
- Étude des territoires de chasse des femelles de la colonie du château de Baure (radiopistage LPO)

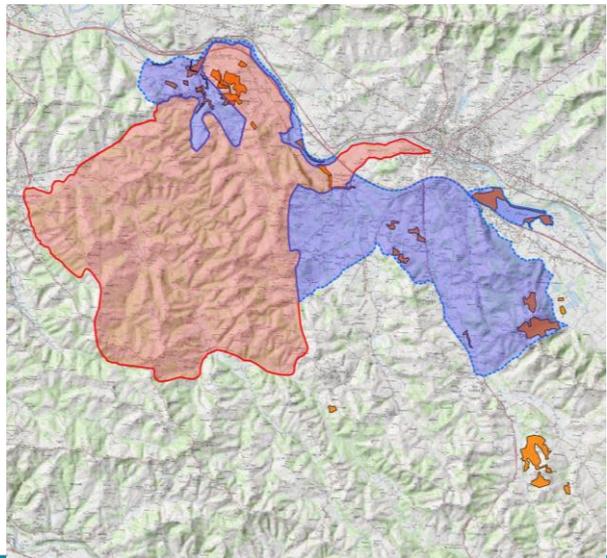


5

Diagnostic écologique 2013

- Cartographie d'occupation du sol
- Recherche de gîtes
- Étude toutes espèces du périmètre : ultrasons
- Étude des territoires de chasse des femelles de la colonie du château de Baure (radiopistage LPO)

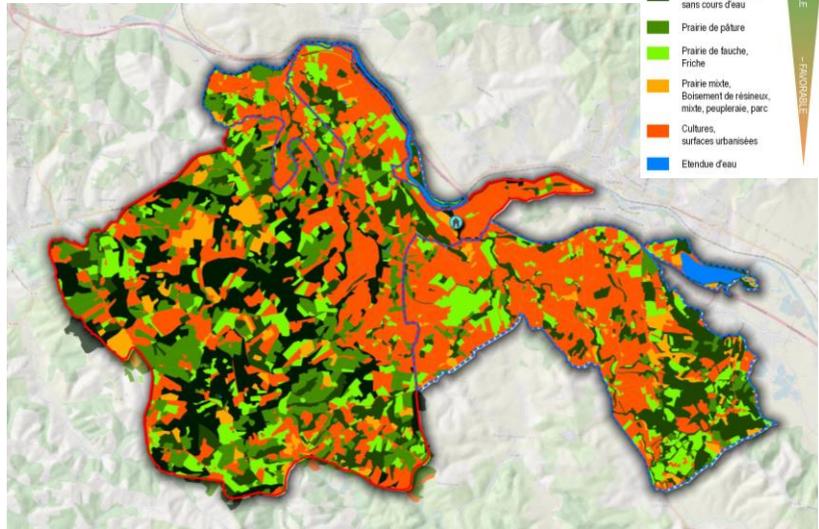
► Proposition d'extension
(2300 ha)



6

Diagnostic écologique 2014

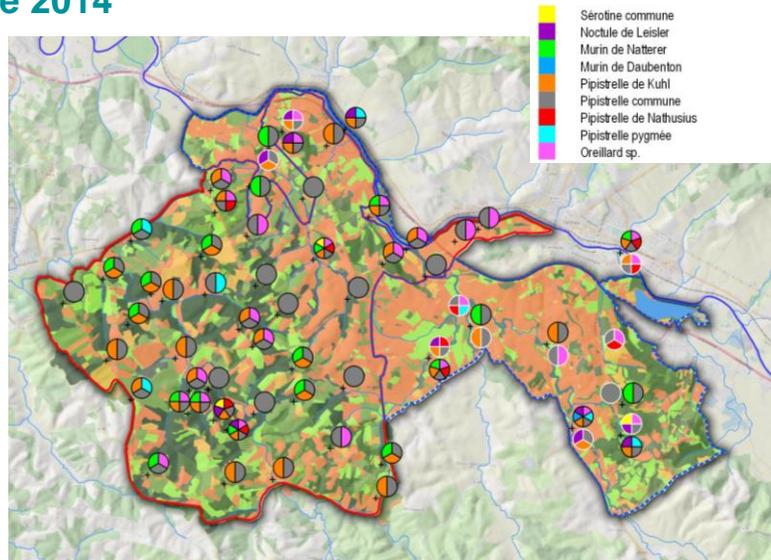
- Cartographie d'occupation du sol



7

Diagnostic écologique 2014

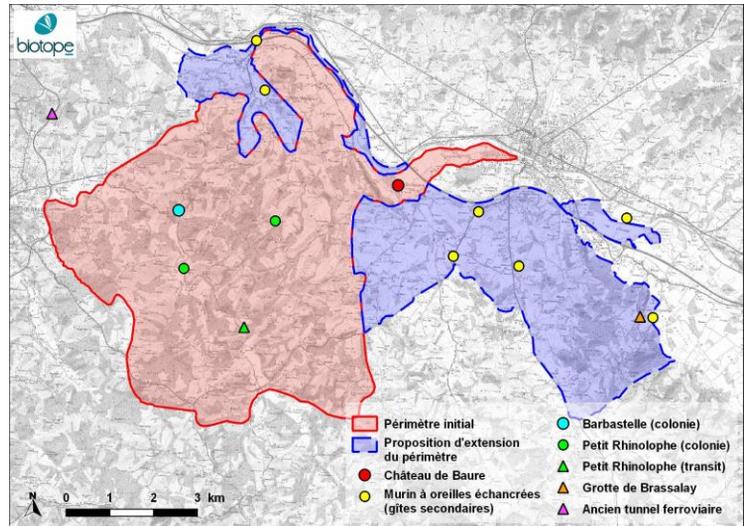
- Étude ultrasonore



8

Diagnostic écologique 2014

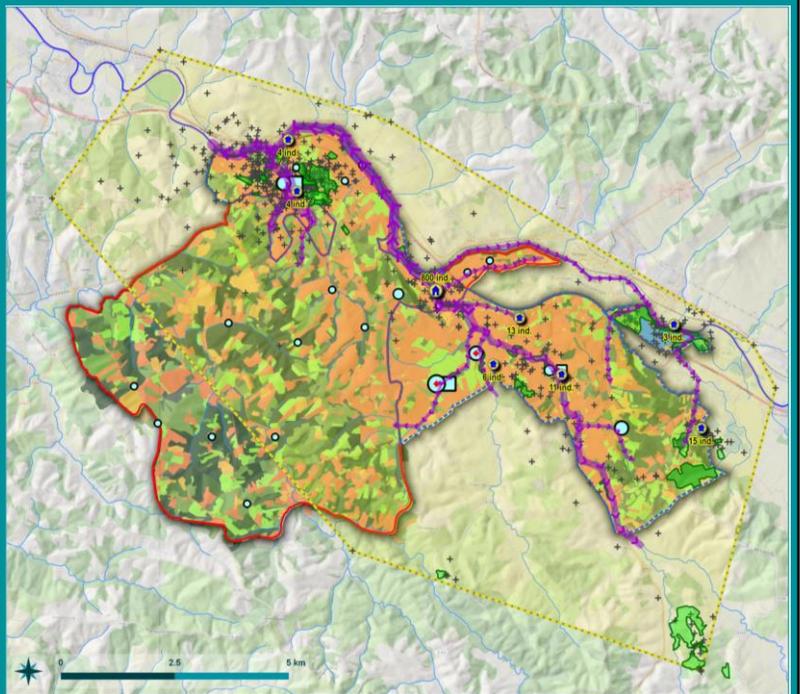
- Captures pour recherche de gîtes (LPO)



9

Proposition d'extension du périmètre

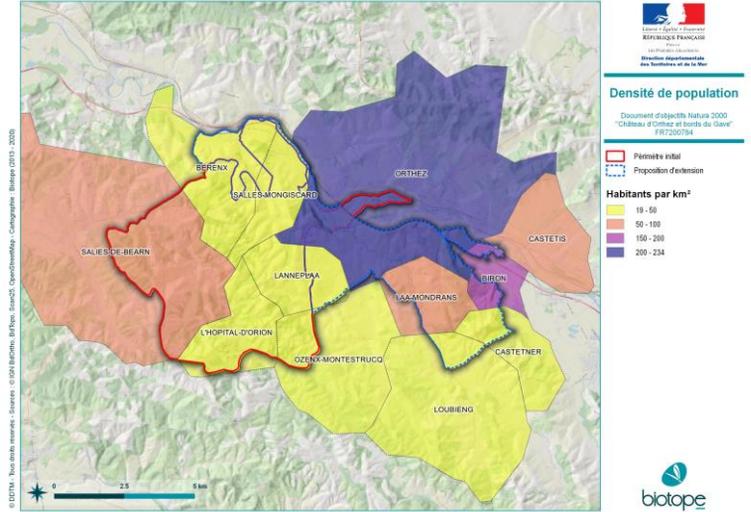
- Englobe une partie des territoires de chasse identifiés
- Recentre le périmètre sur le domaine vital de la colonie
- S'oriente davantage en suivant le gage de Pau et le Laà : corridors préférentiels de déplacement
- Davantage de cultures que de boisements



10

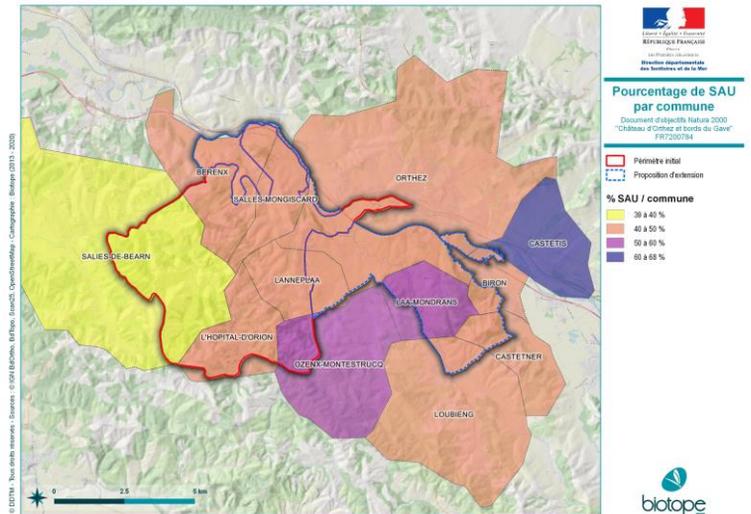
Diagnostic socio-économique 2014

- Densité de population faible à moyenne, inférieure aux moyennes nationales



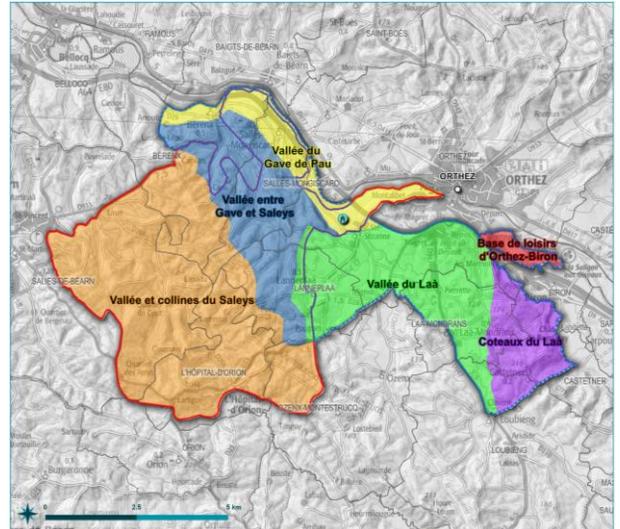
Diagnostic socio-économique 2014

- Paysage dédié à l'agriculture



Diagnostic socio-économique 2014

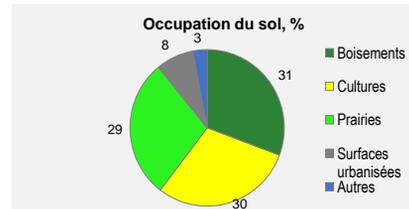
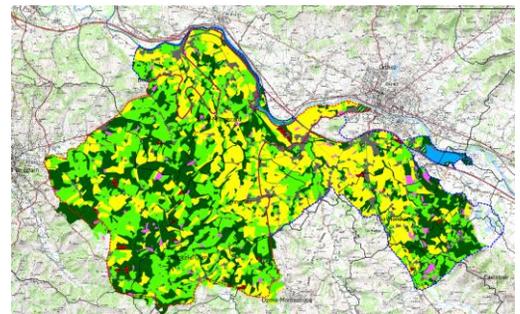
- Paysages bien marqués par leurs spécificités
- Territoire à vocation agricole



13

Diagnostic socio-économique 2014

- Occupation du sol équilibrée entre cultures, prairies, boisements
- Linéaires de haies et de ripisylves importants, essentiels pour le déplacement des chauves-souris, malgré quelques secteurs discontinus
- Nombreuses habitations isolées (fermes anciennes, granges) favorables pour les gîtes.



14

Enjeux de conservation

- **Espèces à Fort enjeu de conservation :**



Murin à oreilles échanquées



Murin de Bechstein



Barbastelle



**Rhinolophe euryale
(non recontacté)**

- **Espèces à enjeu de conservation modéré :**



Petit Rhinolophe



Grand Rhinolophe



Grand Murin



Minioptère de Schreibers

Objectifs et Fiches actions

Objectifs de développement durable

► Validation des objectifs de développement durable

E	Maintenir ou améliorer l'état de conservation des gîtes d'espèces d'intérêt communautaire	C	Améliorer la connaissance des espèces du site
F	Maintenir ou améliorer une gestion forestière favorable aux Chiroptères	S	Sensibiliser et informer les acteurs locaux
A	Maintenir ou améliorer les activités agricoles en faveur des Chiroptères	O	Assurer la mise en œuvre du document d'objectifs

17

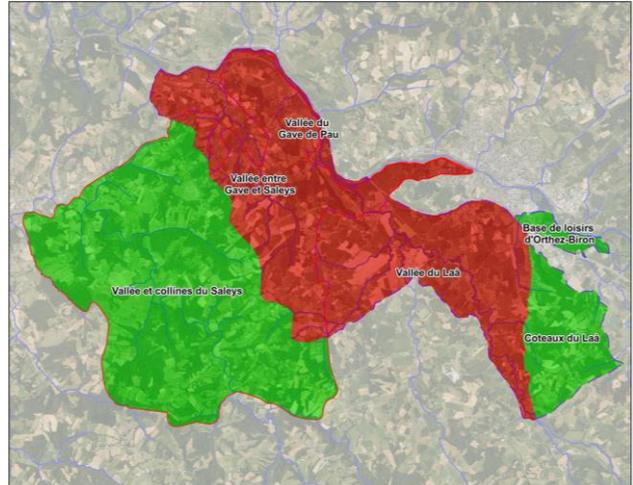
Objectifs opérationnels

Objectifs de développement durable		Objectifs opérationnels		Niveau de priorité
E	Maintenir ou améliorer l'état de conservation des gîtes d'espèces d'intérêt communautaire	E1	Maintenir la colonie de château de Baure	1
		E2	Maintenir la colonie de Barbastelle dans un poteau électrique	2
		E3	Maintenir les autres gîtes des espèces d'intérêt communautaire	2
		E4	Maintenir la grotte de Brassalay comme gîte d'hivernage/transit	3
F	Maintenir ou améliorer une gestion forestière favorable aux Chiroptères	F1	Entretien/restauration des corridors	1
		F2	Prévenir la destruction d'habitats forestiers	1
		F3	Favoriser les réseaux d'îlots de sénescence	2
		F4	Favoriser la diversification (classes d'âge, strates) et la plantation d'essences autochtones	3
		F5	Accompagner les propriétaires forestiers dans la prise en compte des enjeux du site	3
A	Maintenir ou améliorer les activités agricoles en faveur des Chiroptères	A1	Adapter les traitements phytosanitaires et antiparasitaires	1
		A2	Maintenir/améliorer la qualité des milieux ouverts	2
		A3	Accompagner les exploitants agricoles dans la prise en compte des enjeux du site	2
C	Améliorer la connaissance des espèces du site	C1	Identifier de nouveaux gîtes d'espèces d'intérêt communautaire	1
		C2	Suivre les gîtes connus	2
		C3	Rechercher d'autres espèces d'intérêt communautaire hors Chiroptères	3
S	Sensibiliser et informer les acteurs locaux	S1	Informier ou former les professionnels : agriculteurs, sylviculteurs, collectivités locales...	1
		S2	Sensibiliser la population locale à la démarche Natura 2000 et à la conservation des Chiroptères	2
O	Assurer la mise en œuvre du document d'objectifs	O1	Animer et suivre la mise en œuvre du DOCOB	-
		O2	Mettre en cohérence les enjeux avec ceux des sites Natura 2000 voisins	-
		O3	Evaluer et réviser le DOCOB	-

18

Zonage des priorités d'action

- **Zone Enjeu 1 : restauration des habitats et des continuités**
- **Zone Enjeu 2 : maintien des habitats favorables = prairies, vieux boisements**



19

Les actions du DOCOB

- **Objectifs E**
= gîtes d'Espèces

E1	Maintenir la colonie du château de Baure	1	1	GITE_1	Conventionnement et accompagnement du propriétaire du Château de Baure
			1	PERIM_1	Extension du périmètre pour intégrer les territoires de chasse
			2	GITE_2	Aide à la réalisation de travaux : combles du Château de Baure
			2	GITE_3	Conventionnement avec les propriétaires de gîtes connus
E2	Maintenir la colonie de Barbastelle dans un poteau électrique	2	1	HAIE_1	Création / Restauration / Entretien des éléments bocagers
			2	GITE_3	Conventionnement avec les propriétaires de gîtes connus
E3	Maintenir les autres gîtes des espèces d'intérêt communautaire	2	2	GITE_3	Conventionnement avec les propriétaires de gîtes connus
			2	GITE_2	Aide à la réalisation de travaux : autres gîtes
E4	Maintenir la grotte de Brassalay comme gîte d'hivernage/transit	3	2	GITE_3	Conventionnement avec les propriétaires de gîtes connus
			2	GITE_2	Aide à la réalisation de travaux : autres gîtes
			3	SUIVI_3	Suivi de la grotte de Brassalay

20

Les actions du DOCOB

• Objectifs F = Forêt

F1	Entretien/restauration les corridors	1	1	RIPL_1	Création / Restauration / Entretien des ripisylves
			1	HAIE_1	Création / Restauration / Entretien des éléments bocagers
F2	Prévenir la destruction d'habitats forestiers	1	2	FORET_2	Recensement des propriétaires forestiers et des projets d'exploitation
				SENSI_1	Sensibilisation des acteurs locaux à la prise en compte des chauves-souris
F3	Favoriser les réseaux d'îlots de sénescence	2	2	FORET_1	Maintien d'un réseau d'arbres à cavités et sénescents
F4	Favoriser la diversification (classes d'âge, strates) et la plantation d'essences autochtones	3	1	SENSI_1	Sensibilisation des acteurs locaux à la prise en compte des chauves-souris
F5	Accompagner les propriétaires forestiers dans la prise en compte des enjeux du site	3	1		

21

Les actions du DOCOB

• Objectifs A = Agriculture

A1	Adapter les traitements phytosanitaires et antiparasitaires	1	1	SENSI_1	Sensibilisation des acteurs locaux à la prise en compte des chauves-souris
			2	AGRI_1	Gestion des milieux ouverts
A2	Maintenir/améliorer la qualité des milieux ouverts	2	1	HAIE_1	Création / entretien / restauration des éléments bocagers
			2	AGRI_1	Gestion des milieux ouverts
			2	AGRI_2	Conversion des cultures en prairies permanentes
			2	AGRI_3	Soutien au gel des parcelles / mise en jachère
A3	Accompagner les exploitants agricoles dans la prise en compte des enjeux du site	2	1	SENSI_1	Sensibilisation des acteurs locaux à la prise en compte des chauves-souris

22

Les actions du DOCOB

- **Objectifs C**
= Connaissance des espèces

C	C1	Identifier d'autres gîtes d'espèces d'intérêt communautaire	1	1	DIAG_1	Étude ultrasonore / radiopistage Barbastelle et Murin de Bechstein
				1	SENSI_1	Sensibilisation des acteurs locaux à la prise en compte des chauves-souris
				2	DIAG_2	Recherche de gîtes en bâti ou de cavités hypogées favorables
	C2	Suivre les gîtes connus	2	1	SUIVI_1	Mise en place d'un suivi protocolé de la colonie du Château de Baure
				2	SUIVI_2	Suivi des colonies de reproduction connues d'espèces d'intérêt communautaire
				3	SUIVI_3	Suivi de la grotte de Brassalay
C3	Rechercher d'autres espèces d'intérêt communautaire (hors Chiroptères)	3	3	DIAG_3	Réaliser un diagnostic biologique de présence d'espèces d'intérêt communautaire (hors milieu aquatique)	

23

Les actions du DOCOB

- **Objectifs S**
= Sensibilisation

S	S1	Informer ou former les professionnels : agriculteurs, sylviculteurs, collectivités locales...	1	1	SENSI_1	Sensibilisation des acteurs locaux à la prise en compte des chauves-souris			
	S2	Sensibiliser la population locale à la démarche N2000 et à la protection des chauves-souris					3	SENSI_2	Animations pédagogiques : grand public, scolaires
							2	SENSI_3	Créations d'outils et d'actions de communication ciblés

24

Les actions du DOCOB

• Objectifs O

= Mise en Œuvre
du DOCOB

O	O1	Animer le document d'objectifs	ANIM_1	Animation et suivi de la mise en œuvre du DOCOB
	O2	Mettre en cohérence les enjeux avec ceux des sites Natura 2000 voisins	ANIM_2	Synergie d'action avec Gave de Pau et Gave d'Oloron, interventions sur réseau hydrographique
	O3	Evaluer et réviser le document d'objectifs	ANIM_3	Évaluation et révision du document d'objectifs

25

Fiches actions

GITE_1

E1

Conventionnement et accompagnement du propriétaire du Château de Baure

- Actuellement en vente
- Sensibilisation du nouveau propriétaire à l'enjeu de conservation de la colonie
- Reconduction de la convention actuelle
- ORE : contrat propriétaire / collectivité. Mesures de gestion ou restauration de la biodiversité. Reconductible en cas de changement de propriétaire
- Bail emphytéotique

GITE_2

E1 E3 E4

Aide à la réalisation de travaux dans les gîtes

- Problèmes potentiels de cohabitation avec les colonies (nuisances)
- Dérangement potentiel dans la grotte de Brassalay
- Réalisation de travaux : isolation, protection des surfaces, aménagement de combles, amélioration des accès
- Éviter les nuisances et favoriser le maintien des gîtes
- Contrats Natura 2000 « Ni-Ni » :
 - N23Pi : aménagements artificiels
 - N27Pi : opérations innovantes

26

Fiches actions

GITE_3

E2 E3 E4

Conventionnement avec les propriétaires de gîtes connus

- Les autres colonies du site ne sont pas l'objet d'une convention
 - Mettre en place des conventions pour tous les gîtes connus et à découvrir
- Convention
 - ORE
 - Charte Natura 2000
 - Bail emphytéotique

PERIM_1

E1

Extension du périmètre

- Le radiopistage a montré que les individus de la colonie vont principalement chasser en dehors du périmètre
 - Intégrer les territoires de chasse et mieux cerner le domaine vital de la colonie
- Mesure d'animation

27

Fiches actions

HAIE_1

A2 E2

Création / Restauration / Entretien des éléments bocagers

- Les éléments bocagers linéaires ont un rôle important pour le déplacement des chauves-souris
 - Haies, bandes enherbées, fossés agricoles, talus enherbés, mares, arbres isolés
 - Zone enjeu 1 prioritaire
- MAEC : mesures « LINEA »
 - Contrats Natura 2000 : réhabilitation, entretien, création de haies, bosquets, arbres isolés (N06P, N06R)
 - Charte Natura 2000

RIPI_1

F1

Création / Restauration / Entretien des ripisylves

- Corridors et zones de chasse
 - Secteurs avec des discontinuités sur le Laà
 - À coordonner avec les DOCOB Gave d'Oloron et Gave de Pau et les collectivités GEMAPI
- MAEC : mesures « LINEA »
 - Contrats Natura 2000 : réhabilitation, entretien, création de ripisylves, haies... (N11Pi, N11R, N06P, N06R)
 - Charte Natura 2000

28

Fiches actions

FORET_1

F2 F3

Maintien d'un réseau d'arbres à cavités et sénescents

- Forts enjeux dans les chênaies âgées pour les espèces arboricoles
- Favoriser la conservation des vieux arbres
- Contrat forestier :
 - F12i : Dispositif favorisant le développement de bois sénescents
- Charte Natura 2000

FORET_2

F2

Recensement des propriétaires forestiers et des projets d'exploitation

- Faire connaître la démarche Natura 2000 auprès des propriétaires forestiers
- Éviter la destruction d'habitat ou de gîte arboricole lors de coupes forestières
- Mesure d'animation et de communication auprès des habitants
- Charte Natura 2000
- Contact des mairies comme relais local

29

Fiches actions

AGRI_1

A1 A2

Gestion des milieux ouverts

- Les mosaïques de milieux (polyculture-élevage) constituent des milieux de chasse pour les chauves-souris
- Maintien des activités agricoles ayant contribué à la richesse du site
- MAEC Systèmes : SGC, SHP
- MAEC Localisées :
 - PHYTO : réduction des phytosanitaires
 - HERBE : gestion des prairies
 - COUVER : gestion des cultures
- Charte Natura 2000

AGRI_2

A2

Conversion des cultures en prairies permanentes

- Les cultures monospécifiques représentent un potentiel biologique moindre que les surfaces en herbe
- Améliorer les ressources alimentaires disponibles pour les chauves-souris
- MAEC Localisées :
 - COUVER_06 : création et maintien d'un couvert herbacé pérenne (bandes et parcelles enherbées)

30

Fiches actions

AGRI_3

A2

Soutien au gel de parcelle / mise en jachère

- Les jachères représentent des habitats de chasse intéressants pour les Chiroptères
 - Soutien de la mise en jachère occasionnant une perte de production
- MAEC Localisée :
- COUVER_08 : amélioration des jachères

SUIVI_1

C2

Mise en place d'un suivi protocolé de la colonie du Château de Baure

- Les comptages de la colonie sont variables d'une année sur l'autre, en raison des contraintes d'accès, de la disponibilité des responsables, de la météo...
 - Mettre en place un suivi permettant de préciser les effectifs de la colonie : planning de comptage annuel validé par le propriétaire, suivi vidéo...
- Mesure de suivi / animation

31

Fiches actions

SUIVI_2

C2

Suivi des colonies de reproduction connues d'espèces d'intérêt communautaire

- Plusieurs colonies d'espèces différentes ont été découvertes sur le périmètre
 - Nécessité de suivre les effectifs pour apprécier l'efficacité des mesures
- Mesure de suivi / animation

SUIVI_3

E4 C2

Suivi de la grotte de Brassalay

- Plusieurs espèces présentes en transit ou hibernation dans la grotte
 - Suivre les effectifs
 - Évaluer la fréquentation et un éventuel dérangement
- Mesure de suivi / animation

32

Fiches actions

DIAG_1

C1

Etude ultrasonore / radiopistage Barbastelle et Murin de Bechstein

- Forte fréquentation par la Barbastelle
- Probabilité de gîte de Murin de Bechstein dans les boisements
- Renouveler les opérations menées lors du diagnostic pour trouver d'autres gîtes

➤ Mesure de suivi / animation

DIAG_2

C1

Recherche de gîtes en bâti ou de cavités hypogées favorables

- Il existe encore probablement des gîtes à découvrir sur le site, de reproduction (granges, combles) et d'hivernage (caves, tunnels, souterrains)
- Enquête à l'échelle du site pour recenser les gîtes
- Appui des mairies en relais local

➤ Mesure de suivi / animation

33

Fiches actions

DIAG_3

C3

Réaliser un diagnostic biologique de présence d'espèces d'intérêt communautaire (hors milieu aquatique)

- D'autres espèces d'IC sont présentes ou potentielles sur le site : Grand Capricorne, Libellules, Cistude, Loutre...
- Prendre en compte ces espèces dans la gestion des habitats

➤ Mesure de suivi / animation

SENSI_1

Sensibilisation des acteurs locaux à la prise en compte des chauves-souris

E1	E2	E3	E4
	F2	F4	F5
		A1	A3
			C1
		S1	S2

- Élément clé de l'appropriation du DOCOB par les acteurs locaux
- Les chauves-souris ont encore mauvaise réputation (mythes, contraintes réglementaires)
- La structure animatrice se charge d'informer les bénéficiaires et de leur proposer des mesures adaptées à leur situation.

➤ Mesure d'animation

34

Fiches actions

SENSI_2

S2

Animations pédagogiques

- Communiquer sur les actions du DOCOB
- Mise en place d'actions de communication à large échelle sur le site : grand public, scolaires
- Nuit européenne de la chauve-souris
- Interventions d'animateurs en milieu scolaire (primaire / collège)

➤ Mesure d'animation

SENSI_3

S2

Création d'outils et d'actions de communication ciblés

- Communiquer sur les actions du DOCOB pour permettre l'implication des acteurs locaux
- Site internet dédié
- Articles de presse
- Dépliants et panneaux d'information...

➤ Mesure d'animation

35

Fiches actions

ANIM_1

O1

Animation et suivi de la mise en œuvre du DOCOB

- Réunions du COPIL, des groupes de travail,
- Lettre d'information, rapport d'activité
- Suivi et mise en œuvre des actions

ANIM_3

O3

Evaluation et révision du DOCOB

- Évaluer la réalisation des mesures,
- Évaluer l'impact sur les populations de chauves-souris
- Proposer des modifications, compléments

ANIM_2

O2

Synergie d'action avec les DOCOB du Gave de Pau et du Gave d'Oloron (réseau hydrographique)

- Assurer la compatibilité des mesures du DOCOB avec les enjeux des gaves de Pau et d'Oloron
- Mener des actions où les périmètres sont contigus (exemple : RIPI_1)

➤ Mesures d'animation

36

Objectifs opérationnels

Objectifs de développement durable		Objectifs opérationnels		Niveau de priorité
E	Maintenir ou améliorer l'état de conservation des gîtes d'espèces d'intérêt communautaire	E1	Maintenir la colonie du château de Baure	1
		E2	Maintenir la colonie de Barbastelle dans un poteau électrique	2
		E3	Maintenir les autres gîtes des espèces d'intérêt communautaire	2
		E4	Maintenir la grotte de Brassalay comme gîte d'hivernage/transit	3
F	Maintenir ou améliorer une gestion forestière favorable aux Chiroptères	F1	Entretien/restauration des corridors	1
		F2	Prévenir la destruction d'habitats forestiers	1
		F3	Favoriser les réseaux d'îlots de sénescence	2
		F4	Favoriser la diversification (classes d'âge, strates) et la plantation d'essences autochtones	3
		F5	Accompagner les propriétaires forestiers dans la prise en compte des enjeux du site	3
A	Maintenir ou améliorer les activités agricoles en faveur des Chiroptères	A1	Adapter les traitements phytosanitaires et antiparasitaires	1
		A2	Maintenir/améliorer la qualité des milieux ouverts	2
		A3	Accompagner les exploitants agricoles dans la prise en compte des enjeux du site	2
C	Améliorer la connaissance des espèces du site	C1	Identifier de nouveaux gîtes d'espèces d'intérêt communautaire	1
		C2	Suivre les gîtes connus	2
		C3	Rechercher d'autres espèces d'intérêt communautaire hors Chiroptères	3
S	Sensibiliser et informer les acteurs locaux	S1	Informer ou former les professionnels : agriculteurs, sylviculteurs, collectivités locales...	1
		S2	Sensibiliser la population locale à la démarche Natura 2000 et à la conservation des Chiroptères	2
O	Assurer la mise en œuvre du document d'objectifs	O1	Animer et suivre la mise en œuvre du DOCOB	-
		O2	Mettre en cohérence les enjeux avec ceux des sites Natura 2000 voisins	-
		O3	Evaluer et réviser le DOCOB	-

37

Validation du plan d'action

Remarques

► Validation du plan d'action

Discussion

38

Charte Natura 2000

Charte Natura 2000

- Parcelle cadastrale comme unité d'engagement
- Démarche volontaire d'engagement dans le programme Natura 2000
- Peut donner lieu à des exonérations de taxe foncière sur les propriétés non bâties



Charte Natura 2000

Fiche « tous types de milieux »

- Signée par tout adhérent à la charte, valable 5 ans

Engagements

1. Ne pas détruire ou altérer les habitats et les espèces
2. Autoriser et faciliter l'accès des terrains soumis à la charte à la structure animatrice
3. Informer mes mandataires des engagements auxquels j'ai souscrit
4. Informer toute personne intervenant sur les parcelles concernées par la charte
5. Ne pas modifier les gîtes sans avis de la structure animatrice (entrée, sortie, intérieur)
6. Avertir la structure animatrice des projets d'aménagements / manifestations sportives ou de loisirs



41

Charte Natura 2000

Fiche « tous types de milieux »

Recommandations

1. Maintenir et développer des pratiques de gestion favorables aux habitats et espèces d'intérêt communautaire
2. Informer la structure animatrice du site Natura 2000 en cas de modification constatée des habitats d'espèces d'intérêt communautaire, d'origine humaine ou naturelle
3. Assurer le maintien, la bonne gestion et l'entretien des talus, haies, murets, et autres éléments structurant le paysage et la connectivité entre les habitats
4. Se référer aux fiches techniques ou à la structure animatrice pour tous travaux prévus sur le site Natura 2000



42

Charte Natura 2000

Fiches spécifiques par type de milieu :

Milieux bâtis et jardins

Cavités

Milieux forestiers et haies

Formations herbacées

Cours d'eau et ruisseaux

Espaces publics



43

Fiche Milieux bâtis et jardins



Engagements

- Ne pas utiliser de produits toxiques en cas de traitement des charpentes
- Conserver l'accès pour les chauves-souris

Recommandations

- Limiter au maximum les dérangements au moment de la présence des chauves-souris
- Informer la structure animatrice en cas de constat de la présence de chauves-souris à l'intérieur du bâti (combles, caves...) ou en cas de modification de la population
- Favoriser l'installation de chauves-souris par de petits aménagements peu coûteux : création d'accès dans les bâtiments, installation de nichoirs...
- Ne pas utiliser de produits pesticides
- Favoriser la conservation d'arbres à cavités, sénescents ou morts sur pied ou au sol

44

Fiche Cavités



Engagements

- **Solliciter l'avis de la structure animatrice qui propose éventuellement des mesures de gestion afin de favoriser la présence des chauves-souris**
- **Maintenir la limitation d'accès aux cavités souterraines si elle est jugée suffisante par la structure animatrice**
- **Ne pas réaliser de traitement raticide dans la cavité sans accord de la structure animatrice**
- **Ne pas stocker de produits chimiques dans les gîtes**

Recommandations

- Limiter au maximum les dérangements au moment de la présence des chauves-souris
- Informer la structure animatrice en cas de constat de la présence de chauves-souris à l'intérieur du bâti (combles, caves...) ou en cas de modification de la population
- Favoriser l'installation de chauves-souris par de petits aménagements peu coûteux : création d'accès dans les bâtiments, installation de nichoirs...

45

Fiche Milieux forestiers et haies



Engagements

- **Prévenir en amont la structure animatrice pour tout projet d'exploitation**
- **Maintenir les haies présentes et les parcelles boisées (pas de défrichage, pas de plantation de résineux ou d'essences exotiques) et à en assurer une gestion raisonnée**
- **Laisser au sol une partie du bois mort (grumes, branchages...) et des vieilles souches**
- **Maintenir les arbres à cavités (arbres gîtes à Chiroptères) et les arbres sénescents ou morts sur pied ou au sol, sauf contre-indication de sécurité**

Recommandations

- Réaliser les travaux forestiers et d'entretien des haies en respectant les périodes sensibles
- Utiliser des pratiques d'exploitation et de débardage respectant les sols et les cours d'eau
- Privilégier des entreprises ayant adhéré au cahier des charges de l'exploitation forestière durable (PEFC / FSC).
- Ne pas brûler les rémanents
- Éléments à respecter pour l'entretien des haies : hors gel, taille latérale bisannuelle, pas de taille sommitale, matériel n'éclatant pas le bois
- Ne pas utiliser de produits phytosanitaires

46

Fiche Formations herbacées



Engagements

- **Conservation des formations herbacées :**
 - **Pas de labour**
 - **Pas de drainage, nivellement, remblai**
 - **Pas de terrassement, mise en culture**
- **Maintenir les mares et points d'eau présents dans les prairies**

Recommandations

- Privilégier une fauche avec exportation (éviter le broyage) ou un pâturage après le 15 juin.
- Pratiquer une fauche centrifuge, c'est dire du centre vers la périphérie.
- Limiter la pression de pâturage à 1,4 UGB/ha (Unité Gros Bétail).
- Préférer les prairies permanentes aux prairies temporaires.
- Ne pas pratiquer de fertilisation azotée.

47

Fiche Cours d'eau et ruisseaux



Engagements

- **Ne pas réaliser de terrassement, de reprofilage, d'excavation, de remblaiement**
- **Maintenir la ripisylve et assurer une gestion raisonnée**
- **Plantation de ripisylve : utiliser des essences feuillues adaptées d'origine locale, ne pas planter d'essences exotiques**
- **Respecter un cahier des charges d'entretien des cours d'eau et/ou berges et/ou ripisylves**

Recommandations

- Eviter la plantation de peupliers à moins de 5 m des berges afin de limiter les risques d'arrachement des berges et d'érosion.

48

Fiche Espaces publics



Engagements

- Rédiger un cahier des charges de gestion des bords de route, envisageant notamment une fauche tardive des talus
- Suivre les préconisations de gestion des haies proposées dans le DOCOB
- Mettre en place une gestion adaptée et favorable à la biodiversité sur les espaces publics (parcs, jardins, espaces de loisirs sportifs...).
- Informer l'animateur du site de tout projet d'aménagement

Recommandations

- Entretien des bords de route :
 - Faucher la « banquette de sécurité » avant le 15 mai
 - Faucher tout l'accotement et le bord du fossé ou du talus après le 15 juillet
 - Elaguer les haies entre le 1^{er} novembre et le 1^{er} mars.
- Éléments à respecter pour l'entretien des haies : hors gel, taille latérale bisannuelle, pas de taille sommitale, matériel n'éclatant pas le bois
- Limiter les nuisances liées à l'éclairage public afin de réduire la pollution lumineuse

49

Validation de la charte

Remarques

► Validation de la charte

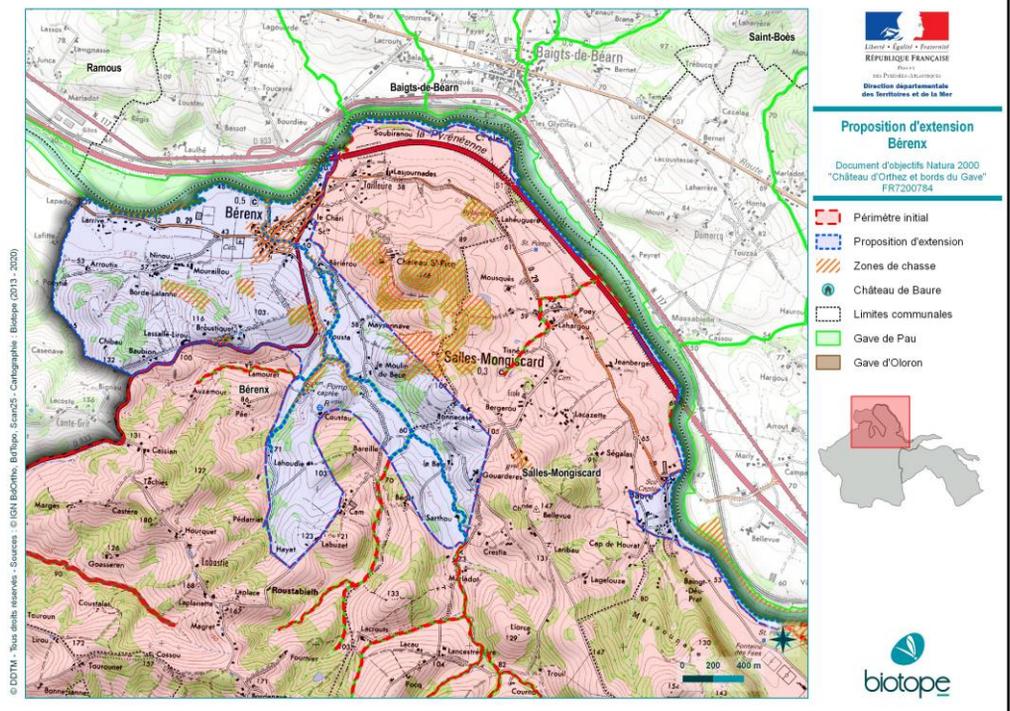
Discussion

50

Présentation détaillée du périmètre

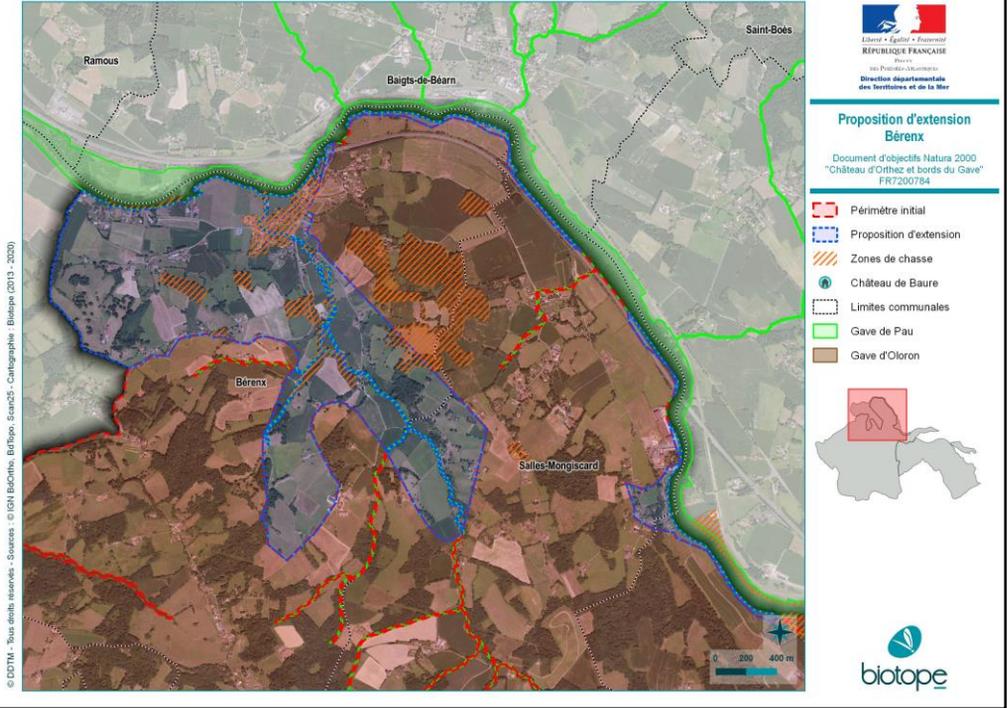
51

Proposition d'extension du périmètre



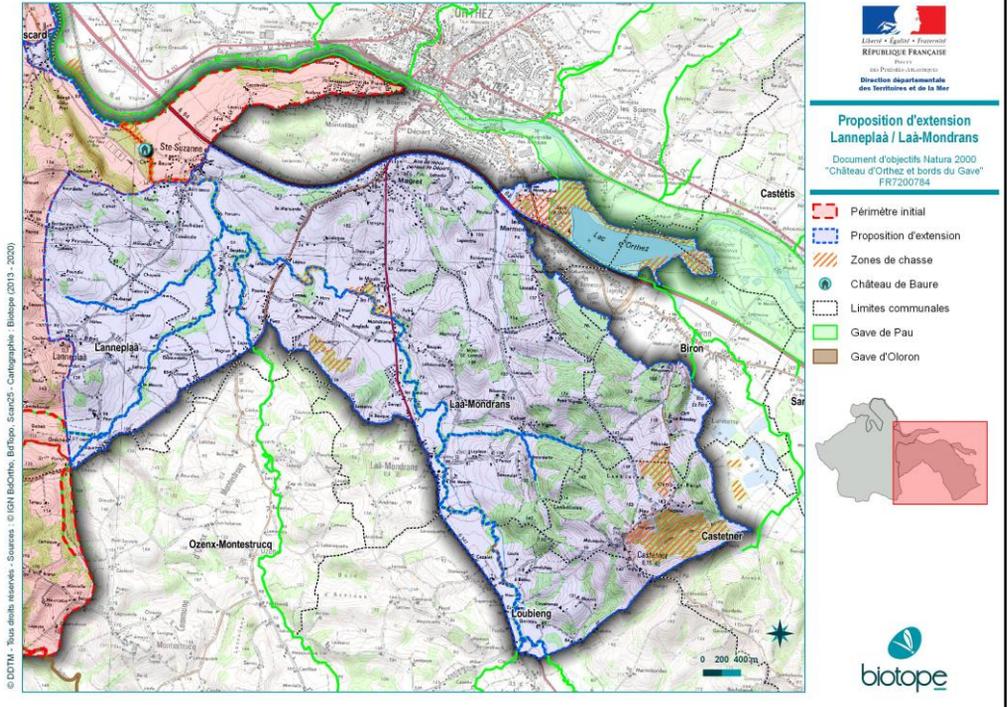
52

Proposition d'extension du périmètre



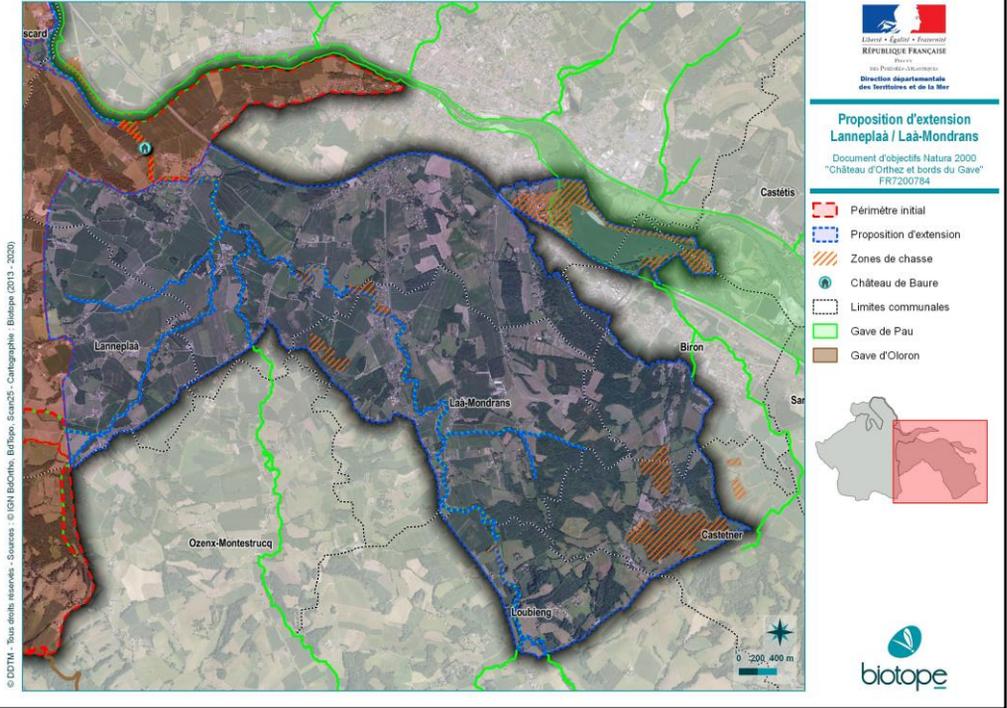
53

Proposition d'extension du périmètre



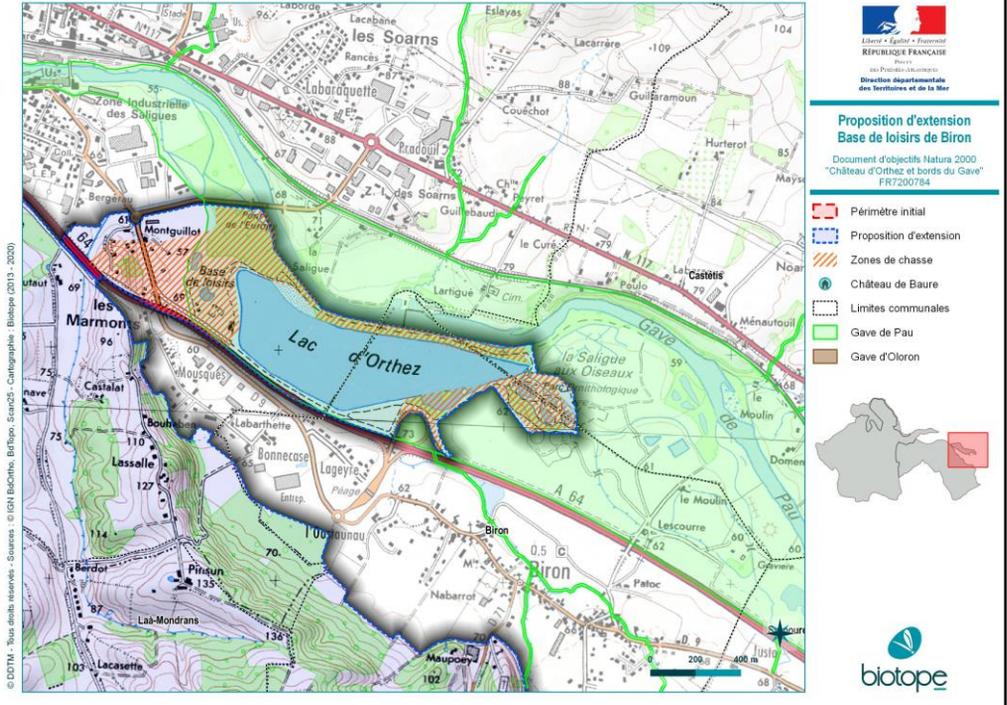
54

Proposition d'extension du périmètre



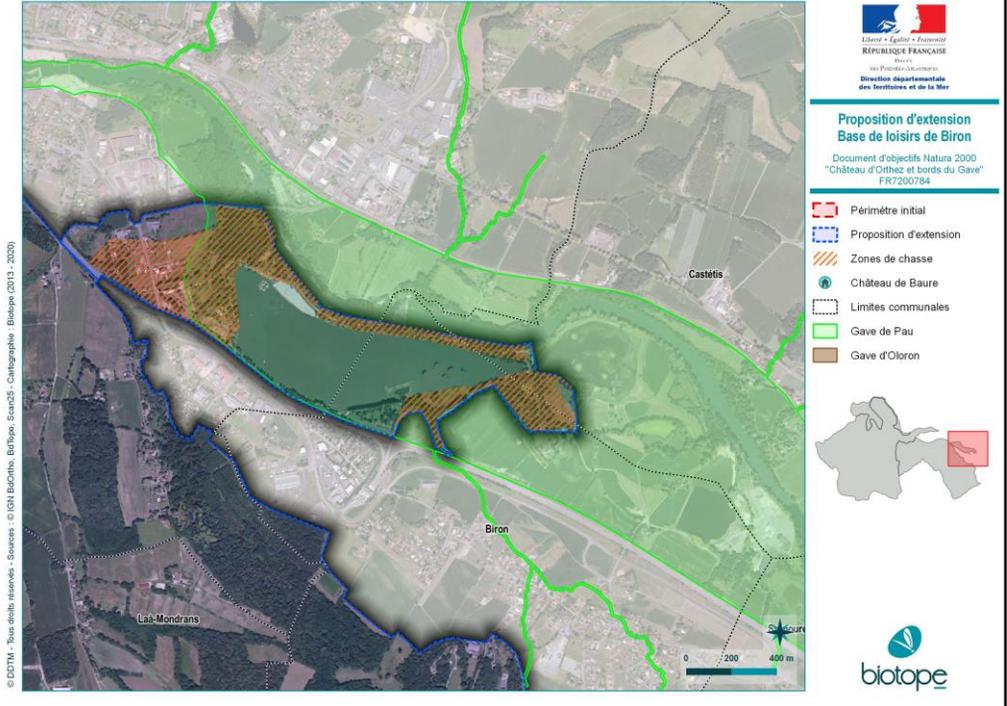
55

Proposition d'extension du périmètre



56

Proposition d'extension du périmètre



57

Présentation détaillée du périmètre

Remarques

► Validation du périmètre

Discussion

58

Suite de la démarche : animation du site

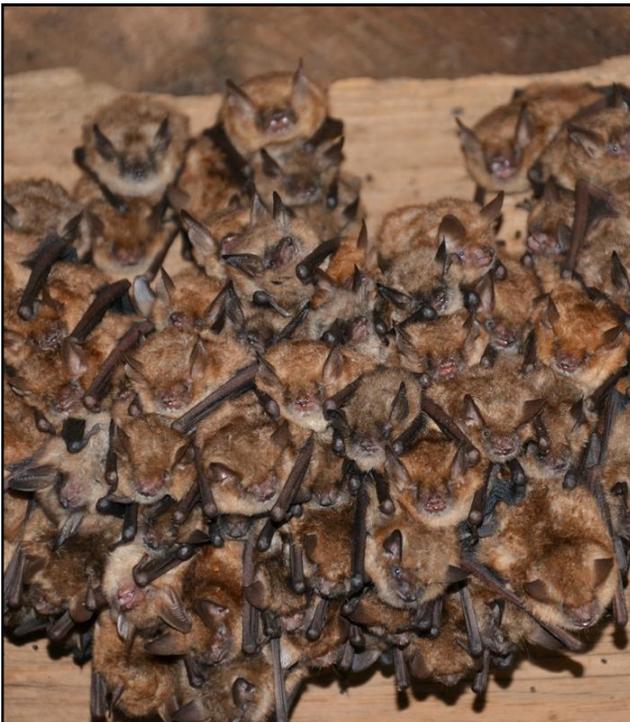
Désignation d'une "structure animatrice" par le COPIL

- Collectivité territoriale ou groupement de collectivités
- Animation en régie ou en faisant appel à un prestataire
- Financement FEADER et Etat à 80%
- durée de 3 ans renouvelable

Désignation d'un président du COPIL

Réunions du COPIL tous les ans pour suivre et orienter la mise en œuvre du DOCOB

59



Merci de votre attention

60